

Envoyé en préfecture le 19/01/2024

Reçu en préfecture le 19/01/2024

Publié le 22/01/2024

ID : 074-217400704-20240109-D2024_04-DE



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 04

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	15
Conseillers votants :	21
Dont six pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 05 janvier 2024

**OBJET : AUTORISATION A
SIGNER LE MARCHÉ DE
NETTOYAGE DES LOCAUX
COMMUNAUX ET DES VITRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf janvier, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
FICHARD B. ARNOUX. R. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. CHEVRON F. DIANA C.
RACINE FREIXENET M. CORNU C.
MATTERA A.**

**EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » STUBERT B. « pouvoir à
MORIAUD P. » DENERVAUD M. « pouvoir
à de PROYART A. » BILLARD G.
QUERNEC GARIN C. « pouvoir à
MATTERA A. » GEROUDET A. « pouvoir à
FICHARD B. » CHAMPEAU S.
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT
C. »**

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Madame le maire rappelle au conseil municipal que le marché de nettoyage des locaux communaux signé avec la société JP NETTOYAGE arrive à échéance le 28 février 2024.

Une consultation a été lancée sous forme d'appel d'offres ouvert, en application des articles L. 2124-2, R 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R 2161.5 du code de la commande publique.

Un avis d'appel public et à la concurrence a été publié sur le site MP 74 le 13 novembre 2023 et transmis au BOAMP et JOUE à cette même date
La date limite de remise des offres était fixée au 15 décembre 2023 à 11h30.

Les critères retenus pour l'évaluation et le classement des offres étaient les suivants :

- Critère 1 : valeur technique (50 %)
- Critère 2 : Prix (40 %)
- Critère 3 : Environnement (10 %)

Envoyé en préfecture le 19/01/2024

Reçu en préfecture le 19/01/2024

Publié le 22/01/2024

ID : 074-217400704-20240109-D2024_04-DE



Une seule offre de la société JP NETTOYAGE a été reçue pour le lot 01 - nettoyage des locaux communaux et deux offres pour le lot 02 – Nettoyage des vitres : JP NETTOYAGE et DHN.

La commission d'appel d'offres, réunie le 08 janvier 2024, a émis un avis favorable à cette offre.

Sur la base du rapport d'analyse joint à la présente délibération, il est proposé au conseil municipal de retenir :

- Lot 01 : Nettoyage des locaux : JP NETTOYAGE
- Lot 02 : Nettoyage des vitres : DHN

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2124-2, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R 2161.5,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 08 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché nettoyage comme suit :

- Lot 01 : nettoyage des locaux : JP NETTOYAGE
- Lot 02 : nettoyage des vitres : DHN

AUTORISE Madame le maire à signer les pièces du marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

François MORAND

Le maire

Pascale MORIAUD

